

Anecdotes suisses : trois hommes forts du canton des Grisons : (voir le n°45 du Conteur vaudois)

Autor(en): **Nessler, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 50

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 7 novembre.

L'assemblée publique convoquée par les soins de la Société industrielle et commerciale, dans le but de provoquer la formation de l'Union vaudoise de crédit dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, a eu lieu jeudi 3 courant, à l'hôtel-de-ville de Lausanne, sous la présidence de M. Hoffmann-Rittner. L'importance de ce projet nous fait un devoir de rendre compte de cette première séance d'essai qui, nous l'espérons, aura pour résultat de doter notre pays d'une institution éminemment utile à l'industrie et au commerce de tous les degrés.

M. Ruchonnet, avocat, président de la Société susmentionnée, a ouvert la séance par un discours dans lequel il traite la question du crédit, les différentes formes qu'il a prises jusqu'ici chez nous et les lacunes qu'il présente encore pour répondre à tous les besoins, qui ont pris de l'extension à mesure que les institutions de crédit se sont développées. La Société, frappée de cet état de choses, a étudié les innovations et perfectionnements réalisés à cet égard dans divers pays étrangers et, toutes comparaisons faites, s'est convaincue que les unions de crédit de Belgique peuvent parfaitement être imitées chez nous où l'esprit de mutualité est si répandu. L'orateur explique ensuite très-clairement le principe, le mécanisme et le fonctionnement de l'institution qu'on propose de fonder dans notre canton ; institution qui marche parfaitement à Bruxelles, à Gand et autres villes, et dont les progrès depuis 1858 ont été si rapides, qu'en 1862 le nombre des membres et du capital de garantie ont plus que décuplé.

M. Curchod présente quelques chiffres tendant à élucider la question au point de vue pratique ; cette statistique, fondée sur des données positives, est si modérée, si conforme au possible, qu'elle eut pour effet de compléter la conviction de l'assemblée.

Après une longue discussion animée par la bienveillance à laquelle prennent part plusieurs personnes, l'assemblée prononce son adhésion au projet par un vote unanime et adopte une liste de vingt-une person-

sonnes formant une commission chargée d'élaborer un projet de statuts définitifs, de préparer les règlements et moyens d'exécution.

J. C.

Anecdotes suisses.

TROIS HOMMES FORTS DU CANTON DES GRISONS.

(Voir le n° 45 du *Conteur Vaudois*).

Ulric Schoch de Malix n'est pas le seul compatriote qui ait donné des preuves aussi convaincantes de la force athlétique de nos montagnards ; il y en a d'autres encore qui méritent tout aussi bien qu'on en fasse mention honorable.

En disant cela, le vieillard reprit sa pipe pour la bourrer de nouveau, au grand plaisir de la jeunesse qui l'entourait, car elle s'attendait non-seulement à de nouvelles bouffées de tabac, mais aussi à de vieilles historiettes qui chatouillent si bien l'oreille et le cœur, le soir auprès du poêle, quand la neige fouette les fenêtres.

— Oh ! de grâce, racontez-nous encore une ou deux de ces belles aventures d'ancien temps, la cloche de neuf heures n'a pas encore sonné⁴.

Cette prière était adressée au vieillard par un garçon de 17 ans dont la haute taille et la force précoce promettaient à la famille un digne successeur du robuste Uoli.

— Eh bien, mon brave gars, dit le grand-père, après avoir mis sa pipe en bon train, je veux vous raconter encore quelques tours de force de *Jean de Prada*, dont les prouesses sont assez connues, non-seulement dans son village natal, mais à Coire même, puisque l'une d'elles lui a valu une récompense nationale.

⁴ Dans quelques villages de la Suisse, de l'Alsace et du grand duché de Bade, on a la coutume de se servir de la cloche dans les soirées d'hiver pour donner des signaux aux voyageurs attardés ou égarés dans la neige. Cette sonnerie charitable se fait entendre de 7 heures à 10 heures et alterne de village en village. Le son des différentes cloches est si connu qu'on distingue facilement la localité.

Au moment où le vieillard se disposait à raconter les exploits du héros le plus populaire des Grisons, le régent du village entra dans la chambre et l'accueil joyeux qu'on lui fit prouvait assez combien sa visite était agréable à toute la famille qui l'aimait et le respectait. Ce sentiment était partagé par tous les gens de l'endroit, car ce brave et digne homme avait fait de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse villageoise le but unique de sa vie. Ancien soldat sous les drapeaux de la France, il avait fait toutes les campagnes de la République et du premier Empire, et pris son congé après le désastre de Russie, en refusant le grade de capitaine, que le colonel Salis lui avait offert s'il voulait se faire incorporer dans un régiment suisse au service de Louis XVIII. Il préféra revenir dans son village natal et accepter la modeste place de régent¹ au lieu de consacrer son épée à un gouvernement qu'il détestait. Habitué à la vie célibataire, il n'avait jamais voulu se marier. — J'ai une famille trop nombreuse dont je dois me soucier, disait-il souvent en souriant, quand on lui proposait de se choisir une compagne, la jeunesse qui m'entoure à l'école me suffit; je considère mes élèves comme mes propres enfants.

— Vous venez à propos, Monsieur, lui dit la maîtresse de la maison en l'invitant à prendre place, vous arrivez à temps pour délivrer le grand-père de ses soucis; cette jeunesse le tourmente pour qu'il raconte les admirables exploits de tous ces Goliaths d'ancien temps qu'on ferait bien mieux de laisser reposer dans leurs tombeaux. J'aimerais plutôt qu'on leur raconte la vie de Jésus-Christ, et celle de ses saints apôtres. Cela leur serait plus profitable.

— Vous me pardonnerez, Séjnura, si je ne partage pas tout à fait votre opinion, dit le régent en s'asseyant. Le roi Salomon a déjà dit : « Tout a son temps; semer et récolter, parler et se taire. » Les évangiles et l'histoire des apôtres sont sans doute instructifs et utiles à entendre, mais il est bon aussi de connaître un peu son pays et de savoir ce que nos ancêtres ont fait. Ne lisons-nous pas dans la Bible les hauts faits de Samson et les exploits des frères Maccabées? Pourquoi ne devrions-nous pas nous intéresser à nos compatriotes qui ont marché sur leurs traces?

— Les hommes sont assez sauvages déjà, répondit la Séjnura, on n'a pas besoin de les stimuler encore par l'exemple d'autrui.

— Il ne faut pas oublier, dit le régent, que cette sauvagerie a brisé le joug des Autrichiens et a fondé la liberté de la Suisse. D'ailleurs, l'intrépidité et le courage n'appartiennent pas exclusivement aux hommes; ces nobles qualités sont aussi l'apanage des femmes et notre pays des Grisons peut se vanter d'avoir ajouté

¹ Nous espérons qu'aucun de nos lecteurs ne sera surpris de voir un capitaine de l'empire accepter les fonctions de régent suisse. Louis-Philippe, roi des Français, a dû se résigner au même emploi. Le colonel de gendarmerie, Pfersdorff, qui a arrêté le duc d'Enghien, a terminé sa carrière comme maître de dessin et de calligraphie dans une petite ville d'Alsace.

à l'histoire de la Suisse quelques pages glorieuses qui prouvent que les femmes savent aussi très-bien défendre leurs foyers menacés.

— Qui pourrait résister à des arguments de cette nature, dit la maîtresse en souriant, on voit bien que ce sont des Français qui vous ont appris à faire la guerre. On trouve toujours en vous le preux chevalier, défenseur des belles, Bayard sans peur et sans reproche.

— Je savais bien, dit le grand-père, que M. le régent se mettrait du côté de la jeunesse, et avec sa permission, je veux donc raconter à ces curieux gaillards quelques historiottes du héros le plus populaire des Grisons, George de Prada.

GEORGE DE PRADA.

« Je n'ai pas besoin de vous dire que la *Plessur* est l'un des torrents les plus impétueux du canton des Grisons. Il prend naissance à la Strela et à Perendella, à 5000 pieds d'élévation, parcourt la vallée de Schanfigg, reçoit la Rabiusa qui vient de Parpan et se jette dans le Rhin en-dessous de Coire. A l'entrée de cette vallée se trouve un village à maisons disséminées, situé sur la rive gauche de la Plessur. C'est le lieu de naissance de notre héros, dont le nom de famille a été effacé par son nom populaire *George de Prada*.

» L'église de ce village se trouve sur une hauteur à une assez grande distance des bords du torrent, où les habitants sont obligés de chercher le sable nécessaire pour la reconstruction de leurs édifices. Les gens du village prétendent que leur concitoyen George a porté sur son dos le sable dont on avait besoin pour ce monument, et qu'à cet effet il s'était chargé chaque fois d'un sac contenant un muid et pesant environ 8 à 10 quintaux.

» — C'est un tour de force, dit le régent en souriant, qui vaudrait son pesant d'or dans certaines localités que j'ai vues, lorsque j'étais militaire. A Lausanne, par exemple, chez les Welches ou les Vaudois, comme on dit en style officiel, les maçons se trouvent aussi dans l'obligation de faire chercher le sable aux bords du lac, distant de la ville de plus d'un quart d'heure; mais on le transporte à dos de mulet ou d'âne. Ils ont là une magnifique cathédrale, et il est bien possible que le service rendu par les ânes lors de la construction de ce bel édifice et qui fait sans doute leur éloge, ait donné l'origine au nom de la ville de Lausanne.

» — Comment entendez-vous cela? dit le grand-père surpris de cette interruption du régent. Eh, c'est tout clair, répondit celui-ci, *los* en vieux français signifie louange, et le reste du nom n'a pas besoin d'explication.

» — Ma foi, dit le grand-père d'un ton grave, cette plaisanterie pourrait bien avoir sa raison d'être, le mot se trouve même dans notre langue romanche.

» — Ne vous laissez pas interrompre dans votre récit, ajouta le régent, et le grand-père continua :

» — Un beau jour, George de Prada fut cité devant le louable magistrat de Coire, parce qu'il s'était permis une plaisanterie à la Samson vis-à-vis d'un des employés du gouvernement. Celui-ci lui avait fait payer une amende pour délit de forêt. Pour s'en venger, George avait profité d'une nuit sombre pour enlever la grille en fer de la résidence seigneuriale du préfet du district, trophée beaucoup trop lourd pour tout autre bras, mais qui n'était qu'un jeu pour notre robuste George, qui la porta facilement sur une colline assez éloignée, où il la dressa en signe de sa vengeance nocturne. Le lendemain matin, les campagnards croyaient d'abord qu'une troupe d'Autrichiens avait envahi le pays et s'était portée là-haut; ils coururent donc au château pour en avertir le préfet. Mais à la vue des poteaux dégarnis de la porte d'entrée, celui-ci comprit aussitôt le tour qu'on venait de lui jouer. Cela ne peut être que George! dit-il comme Gessler, lorsque la flèche de Tell le frappa. Il s'en plaignit à l'autorité supérieure, et le résultat de cette démarche fut une citation judiciaire, portée à George de Prada par main du prévôt. Le délinquant obéit à l'ordre, il se mit en route pour Coire, et chemin faisant il arracha un petit pin qu'il prit avec lui. Arrivé devant la maison de ville, il plaça son arbre contre le mur, d'un mouvement si brusque et si violent, que les pommes de pin furent lancées à travers la fenêtre ouverte sur la table, devant laquelle étaient assis les graves conseillers, les têtes couvertes de leurs grandes perruques poudrées.

» — Que voulez-vous? dit George en entrant dans la salle de justice. « Rien! » répondirent les magistrats prudents.

» — Quelques années après, les seigneurs de Coire eurent lieu de s'applaudir de leur clémence, comme ils appelaient leur conduite circonspecte envers le Samson de Prada. Un Bulgare gigantesque, qui s'était fait une réputation européenne par ses tours de force, était venu à Coire et avait provoqué tous les Rhétiens à lutter avec lui. George se présenta hardiment sur l'arène, enleva son adversaire orgueilleux, lui fit faire une pirouette dans l'air et le lança si rudement à terre qu'il en perdit connaissance. Pour récompenser le héros qui avait sauvé l'honneur des Grisons, les habitants de Coire lui permirent d'enlever chez un marchand de farine autant de ce précieux article de ménage qu'il pourrait porter chez lui. George mit sur chacune de ses épaules un sac de la contenance de huit mesures, et s'en retourna gaiement dans les montagnes. On prétend qu'il n'a pas même négligé le conseil du proverbe allemand, qui dit qu'un cavalier qui passe à cent pas d'une fraise doit descendre pour la cueillir, et qu'une femme qui passe tout près doit s'en éloigner de cent pas. George s'arrêta chaque fois qu'il en aperçut une, et se courba pour la cueillir, sans se décharger de ses deux sacs. »

F. NESSLER.

M^{me} Jeanne Mussard, de Genève, qui veut bien consacrer de temps en temps quelques-unes de ses charmantes poésies aux colonnes du *Conteur*, vient de nous envoyer la suivante qui, nous n'en doutons pas, sera accueillie avec plaisir par nos lecteurs et tout particulièrement par nos lectrices :

La jeune institutrice.

A M^{lle} E. B.

Quitter à dix-sept ans patrie, amis, famille,
Pour t'en aller au loin, timide jeune fille,
Gagner un pain amer sous un toit étranger.
Ah! c'est plus qu'une épreuve... et pour toi, mon cœur saigne.
Je t'aime, chère enfant, permets donc que je plaigne,
Ta jeunesse en danger.

Peut-être du départ tu voudrais hâter l'heure...?
Et moi, sur ton destin je m'alarme et je pleure!
Sais-tu ce que l'exil te réserve? Sais-tu
Quels pièges sous tes pas te dressera le monde?
Es-tu prête à lutter contre le vice immonde
Raillant toute vertu?

Quand la *séduction* sous son masque de roses
Te dira : « Jeune fille, aux vieilles gens moroses,
» A ces esprits chagrins qui peignent tout en noir,
» Laisse l'austérité, ce fruit sec de l'envie;
» Crois-moi, n'immole pas les beaux jours de ta vie
» Au rigoureux devoir.

» Regarde ces bijoux...! Comme ils te feraient belle!
» Ce satin chatoyant, cette large dentelle
» En ondulant sur toi doubleraient de valeur.
» Veux-tu qu'au bal, demain, je te mène en cachette?
» Choisis pour te parer la plus riche toilette
» Et la plus rare fleur.

» Veux-tu briller toujours...? Quitte un soir le domaine
» Où l'on paie à regret d'un peu d'argent ta peine:
» Derrière les sapins qui forment l'horizon
» Je possède un château, merveille d'un autre âge:
» Là, je mettrai ton front à l'abri de l'orage...
» Quitte un soir ta prison.

» Viens! j'ai des bois touffus pleins de mystère et d'ombre;
» Viens! tu commanderas à des valets sans nombre.
» Que crains-tu, jeune fille? et pourquoi dans tes yeux
» Vois-je perler des pleurs? Doubter est un blasphème!
» Viens! je t'offre ici-bas la félicité même
» Qu'on te promet aux cieux. »

Ton cœur sera-t-il fort contre ces artifices?
Enfant, te sens-tu prête aux plus grands sacrifices
Pour garder devant Dieu ta chaste pureté?
Que la tentation n'effleure point ton âme;
Repousse avec horreur cet or qui rend infâme...
Mieux vaut la pauvreté.

Mieux vaut l'âpre travail et la vertu bénie.
Le malheur, l'abandon t'attendraient, Eugénie,
Si, faible, tu prêtas l'oreille à ces discours.
En chrétienne poursuis ta pénible carrière,
Et Dieu comptant tes pleurs, exauçant ta prière,
Te portera secours.

Jeanne MUSSARD.